

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE



**fondée en 1990,
refondée comme organisme national en 2004**

Le 10 septembre 2022

Mot du président

À l'Assemblée générale 2020, j'avais annoncé que j'allais me retirer du Conseil d'administration dans deux ans. Je confirme donc que je ne serai pas candidat comme administrateur et comme président à l'élection qui aura lieu à la présente Assemblée générale du samedi 10 septembre 2022.

Je suis fier des progrès accomplis par l'Association depuis sa refondation en 2004. D'un petit organisme local, elle est devenue une grande association nationale présente dans toutes régions du Québec. Son financement lui permet maintenant d'assurer sa pérennité.

L'Association avait été active en 1996 dans la lutte pour l'abolition des pensions alimentaires aux grands-parents aux petits-enfants.

Depuis 2004, elle a présenté différents mémoires ou fait différentes représentations sur différentes représentations dont la réforme de la loi de la protection de la jeunesse, la réforme du droit de la famille, pour un paiement raisonnable des grands-parents qui agissent comme famille de proximité.

Les bénévoles de la ligne d'écoute ont aidé, réconforté et référé des milliers de grands-parents à des professionnels. Les grands-parents ont pu profiter de centaines de conférences, cafés-rencontres et rencontres individuelles depuis 2004.

Depuis 2004, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes politiques et de nombreux journalistes. J'ai défendu alors les grands-parents et leurs petits-enfants en présentant des mémoires ou en donnant des entrevues. Mais surtout j'ai eu le privilège de rencontrer de nombreux grands-parents de la plupart des régions du Québec lors de rencontres ou de conférences.

Je tiens à remercier particulièrement Monic Avoine responsable de la ligne d'écoute et des bénévoles de celle-ci depuis 2004. A ce titre, elle a fourni des milliers d'heure de bénévolat. Elle est aussi vice-présidente depuis 2004. Je remercie aussi particulièrement Me Luc Trudeau qui donne gratuitement des conférences juridiques depuis décembre 2006. Il siège aussi au C.A. de l'Association. Depuis 2008. Un gros merci à vous deux pour votre dévouement.

Je ne cache pas mon émotion de me retirer de la présidence de cet organisme dans lequel j'ai mis des milliers d'heures de bénévolat depuis l'Assemblée générale de mai 2003. Je me ferai un plaisir de collaborer afin que la transition se fasse en douceur.

Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe que vous élirez au Conseil d'administration. Je salue et remercie les membres du Conseil d'administration avec lequel j'ai eu le plaisir de travailler.



M. Henri Lafrance
Président



Mme Monic Avoine
Vice-présidente et
Responsable ligne d'écoute



Me Luc Trudeau
Administrateur



Mme Vita Fontana
Trésorière



Mme Tania Muco Harusha
Administratrice



Mme Viviane Arsenault
Vice-présidente en
communications



M. Daniel Bizier
Vice-président en communications

Je salue et remercie aussi tous nos dévoués bénévoles.



Permettez-moi de nommer notre représentant dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Gilles Bernatchez. C'est grâce à lui que j'ai pu donner de multiples conférences dans sa région au cours de l'année 2021-2022. Un grand merci M. Bernatchez pour ton dévouement.

L'équipe de l'ADGPQ

Administration

- Mme Aline Duchesne, adjointe administrative.

Communications

- Mme Nicole Mousseau, consultante senior, communications stratégiques. Celle-ci rédige des documents (internes et externes), conseille stratégiquement l'organisation en matière de communication, coordonne la production des outils imprimés et numériques et agit comme relationniste de presse.
- Mme Marie-Julie Paradis, gestionnaire de la page Facebook.

Ligne d'écoute : nos bénévoles

- Mme Monique Godin. Celle-ci fait de l'écoute téléphonique une journée par semaine depuis maintenant sept ans.
- Mme Line Chartrand fait de l'écoute téléphonique une journée par semaine depuis deux ans.
- Plusieurs autres personnes ont fait de l'écoute sur une courte période.

Implication de nos bénévoles et de nos membres

- Un remerciement bien particulier à M. Gilles Bernatchez, représentant de l'Association en Abitibi-Témiscamingue. Nous représentant dans sa région depuis 2007, il déploie beaucoup d'efforts pour faire connaître l'Association des grands-parents et pour mobiliser les groupes d'aînés.

- Nous avons eu aussi cette année plusieurs dizaines de bénévoles qui ont fait de l'écoute, des recherches juridiques, du support informatique et plus encore. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur leur participation.
- Je remercie également tous les membres de l'Association qui participent en grand nombre à nos activités soit pour conférences, mobilisation sociale, cafés-rencontres, etc.

Implication de nos administrateurs

En plus de leur rôle au sein du Conseil d'administration, plusieurs de nos administrateurs s'impliquent de la façon suivante :

- Mme Monic Avoine en plus de sa tâche de vice-présidente, est responsable de la ligne d'écoute.
- Me Luc Trudeau a donné plusieurs visioconférences d'information sur les droits des grands-parents.
- Mme Vita Fontana, trésorière voit à bonne gestion financière de l'organisme en collaboration avec la présidence et le secrétariat.
- Mme Viviane Arsenault et M. Daniel Bizier nous représentent auprès de la Table régionale des aînés de la Montérégie.

Un gros merci et bravo à toute l'équipe !!!

Présentation de l'Association

L'Association des grands-parents a été fondée en 1990 comme organisme local de Beauport et des environs. En 2004, elle a étendu son champ d'action à l'ensemble du Québec. Depuis cette date, elle organise des événements et des activités dans la plupart des régions du Québec.

Depuis 2004, elle maintient une ligne d'écoute accessible sans frais à tous les grands-parents du Québec.

Depuis 2004, son site WEB grands-parents.qc.ca informe les grands-parents de sa mission, de ses services, de ses différentes activités et de ses revendications.

Depuis 2010, sa page Facebook.com/grandparents.quebec informe, mobilise et divertit les grands-parents.

Mission

La principale mission de l'Association est la défense collective mais aussi individuelle des droits des grands-parents, des petits-enfants et des familles. Pour ce faire, elle offre des services permettant :

- D'aider les grands-parents et les petits-enfants vivant des difficultés en contexte familial dans le but de favoriser le maintien, entre autres, des relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents;
- De sensibiliser les autorités et les médias concernant les problématiques vécues par les grands-parents, les petits-enfants et leurs familles. C'est pourquoi de nombreuses entrevues et représentations sont faites chaque année;
- De faire reconnaître l'importance du rôle des grands-parents dans la société, auprès des familles et des petits-enfants.

Description de notre mission et de notre offre de services

L'Association vise à continuer d'être un phare pour les grands-parents et les petits-enfants vivant des difficultés en contexte familial afin d'éviter qu'ils soient confrontés à l'isolement et à l'impuissance. Elle souhaite aussi maintenir ses services sur l'ensemble du territoire du Québec.

Intégrité : L'Association agit avec honnêteté et transparence afin de s'assurer de la confiance de ses membres, de ses partenaires et autres interlocuteurs. Par sa ligne d'écoute, ses conférences juridiques ou autres, ses infolettres, son site Internet, elle rend accessibles les informations pertinentes concernant son fonctionnement.

Empathie et respect : L'Association offre ses services avec empathie et traite avec considération toutes les demandes reçues sans discrimination ou jugement. Elle est soucieuse du respect des personnes ainsi que de leurs cheminements.

Dévouement et entraide : L'Association est principalement composée d'une équipe dévouée de bénévoles soucieuse d'apporter le soutien nécessaire aux personnes qui désirent parler de certaines situations relationnelles au sein de leurs familles. Elle entend ainsi militer pour une société où le rôle des grands-parents dans la famille est reconnu et mis en valeur.

Vision

L'Association vise à être un phare pour les grands-parents et les petits-enfants vivant des difficultés en contexte familial afin d'éviter qu'ils soient confrontés à l'isolement et à l'impuissance. Elle offre ses services sur l'ensemble du territoire du Québec.

Actions et services offerts

- Ligne d'écoute sans frais du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.
- Cafés-rencontres de partage et de réflexion à tous les jeudis.
- Comité de mobilisation aussi souvent que nécessaire.
- Courriels d'information à tous nos membres, sympathisants et partenaires plusieurs fois par mois.
- Publication Facebook trois ou quatre fois semaine.
- Entrevues et communiqués auprès des médias.
- Représentations auprès des autorités politiques.
- Conférences avec des professionnels (psychologues, avocats, notaires et autres).
- Présentation de notre mission et de nos services lors de participation dans des salons d'aînés.
- Support à distance pour permettre à nos membres de participer aux activités virtuelles.
- Rencontres avec les organismes partenaires.

Nos coordonnées

Nos bureaux sont situés sur la Côte-de-Beaupré près de Québec
C. P. 2011 – 20, rue Fatima Est
Beaupré (QC) G0A 1E0

Téléphone administratif : Québec : 418-702-3544
Ligne d'écoute : 514-745-6110 ou 1 866-745-6110

Site Web: www.grands-parents.ca
Facebook: <https://www.facebook.com/grandparents.quebec>

Des enjeux politiques et une mobilisation incessante en 2021-2022

L'année 2021-2022 a été celle de la mobilisation pour l'ADGPQ qui a lutté contre l'atteinte des droits des grands-parents à la suite du dépôt du projet de loi 2 à l'automne 2021 par le ministre de la Justice, M. Jolin-Barette. Ainsi, si le projet de loi 2 est adopté dans sa version actuelle, il diminuerait les droits de contacts entre les grands-parents et leurs petits-enfants de multiples façons. Par exemple, actuellement les grands-parents bénéficient de la présomption qu'il est dans l'intérêt de l'enfant de maintenir des relations avec eux. Le projet de loi change cela en remettant le fardeau de la preuve sur le dos des grands-parents qui devront prouver au tribunal leur importance dans la vie de l'enfant.

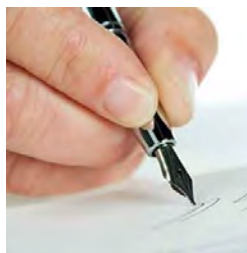
Nos actions

En amont du dépôt du projet de loi 2, l'ADGPQ a :

- informé ses partenaires sur le terrain des changements possibles à venir (juillet-août 2021);
- rédigé et diffusé une lettre au Ministre Jolin-Barette dénonçant les craintes de l'ADGPQ en regard de la maltraitance subie par les aînés de plus en plus nombreux à voir leurs liens couper avec leurs petits-enfants, à la suite du dépôt d'un projet de loi ne répondant pas aux demandes de l'ADGPQ;
- communiqué avec le chef de cabinet du Ministre Barrette pour lui signifier nos appréhensions.

Par suite du dépôt du projet de loi 2, l'ADGPQ a:

- contacté les députés, porte-parole en matière de justice de leur groupe parlementaire à l'Assemblée nationale afin de les sensibiliser à la prise de position de l'ADGPQ;
- rédigé et diffusé sur la colline parlementaire et aux élus, aux médias locaux, nationaux ainsi qu'aux partenaires un [communiqué de presse](#) dénonçant la discrimination vécue par les aînés suite au dépôt du projet de loi;
- déposé en décembre 2021 [un mémoire](#);
- fait parrainer par le député provincial de la circonscription Hochelaga-Maisonneuve, M. Alexandre Leduc, une pétition déposée à l'Assemblée nationale et mise en ligne en décembre 2021;



- déployé une campagne de communication sur les médias sociaux ainsi qu'une communication ciblée auprès des partenaires pour susciter la signature de la pétition, atteignant le nombre de 1081 personnes au 1^{er} février 2022;
- suscité la prise de parole publique de l'AQDR Nationale qui a émis un [communiqué de presse](#) appuyant l'ADGPQ dans ses revendications.

L'ADGPQ a fait une demande à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale pour être entendue lors de la Commission parlementaire qui s'est déroulée à l'hiver 2022. Le Ministre Jolin-Barette n'a invité aucun représentant des groupes d'aînés du Québec.

Rencontres de députés

Pour faire valoir les problématiques et les revendications des grands-parents, M. Lafrance et Mme Avoine ont participé virtuellement à des rencontres avec les députés suivants :



Le 29 avril 2021, rencontre virtuelle avec Mme Sonia Lebel, députée de Champlain et M. Éric Girard, député de Lac-Saint-Jean.



Le 20 mai 2021, rencontre virtuelle avec Mme Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert



Le 25 mai 2021, rencontre virtuelle avec Mme Catherine Dorion, députée de Taschereau

Mobilisation de partenaires corporatifs

En 2021-2022, le président Henri Lafrance a multiplié les rencontres auprès des membres, des groupes de grands-parents et d'aînés, ainsi qu'auprès de ses partenaires corporatifs pour leur présenter l'organisation ainsi que les mobiliser principalement au sujet du projet de loi 2.

Nous tenons grandement à remercier l'appui et la contribution de quatre organismes qui ont adhéré à titre de membres corporatifs de l'ADGPQ. Ce sont l'AQDR-Richelieu-Yamaska, du Haut-Richelieu, de Memphrémagog et le Centre professionnel de la diversité. Nous sommes fiers de rejoindre, via ce dernier organisme, les minorités issues de l'immigration.

Nous avons besoin de l'appui de membres corporatifs pour défendre les droits des grands-parents devant les autorités gouvernementales. Ces droits sont aussi souvent bafoués par la direction de la protection de la jeunesse. Ils sont aussi menacés par l'éventuelle réforme du droit de la famille. En effet, cette réforme pourrait très bien abolir les droits des grands-parents prévus dans l'article 611 du Code civil du Québec.

Nos partenaires



L'Association québécoise de défense des droits des retraités, section du Haut-Richelieu



L'Association québécoise de défense des droits des retraités, section Richelieu-Yamaska



L'Association québécoise de défense des droits des retraités, section Memphrémagog



Centre professionnel de la diversité

Centre professionnel de la diversité

Présence de l'ADGPQ sur la scène publique et actions auprès de nos membres



Le président, M. Henri Lafrance, a rencontré différents groupes de grands-parents et d'aînés pour leur présenter l'Association et ses services. M. Lafrance en a profité pour expliquer aux membres de ces organismes, les enjeux pour les grands-parents des réformes du droit de la famille (Loi 2) et de la protection de la jeunesse (Loi 15).

En 2021-2022, l'ADGPQ a rejoint plusieurs milliers de grands-parents à travers l'ensemble de ses activités d'information et de mobilisation.

Celui-ci ainsi que les vice-présidents(es) Mmes Avoine, Arsenault et M. Bizier rencontrent aussi en moyenne 15 à 40 membres à chaque jeudi. Ceci permet également à ces derniers de partager leur vécu et de les mobiliser par rapport aux prochaines modifications législatives qui concernent les grands-parents.

Durant les rencontres d'information juridique avec Me Luc Trudeau, M. Henri Lafrance, président (ou autres membres du conseil d'administration) présente de façon sommaire les objectifs poursuivis par l'ADGPQ, le but de l'existence et les services apportés aux grands-parents du Québec lorsque ces derniers ont besoin d'aide et ce, plus particulièrement, lorsqu'ils sont coupés de leurs liens avec leurs petits-enfants. Il présente également l'Association, ses principales revendications politiques et sociales. On incite les membres sympathisants à sensibiliser et à dénoncer auprès des élus les situations injustes ou problématiques que vivent les grands-parents.

Liste des rencontres des organismes

Date	Rencontres des organismes
20 mai 2021	Rencontre AQDR
1 juin 2021	AQDR-Chicoutimi
15 juin 2021	Participation à la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les aînés avec la TCPACN et l'AQDR
22 juin 2021	Rencontre Table concertation des aînés de la Capitale-Nationale
29 juin 2021	AQDR-Québec
17 au 20 septembre 2021	Participation au Salon des aînés de Saint-Jérôme
5 octobre 2021	Conférence Semaine des personnes aînées de Val-D'Or
27 octobre 2021	RA-ACA
8 novembre 2021	Conférence Bonheurs des aînés de Lanaudière
17 novembre 2021	Colloque virtuel de la Table des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue
19 novembre 2021	Conférence avec La Porte Ouverte (veuves et veufs)

Le réseautage de l'Association des grands-parents du Québec

L'ADGPQ réalise de nombreuses interventions auprès d'une multitude d'acteurs de la communauté au Québec. Elle est aussi membre des organismes suivants :

Membre des organismes nationaux suivants :

- Famille Point Québec
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)

Membre des organismes régionaux suivants :

- Accès bénévolat (Montréal Est)
- Centre d'accompagnement et d'assistance aux plaintes de la Capitale-Nationale
- Centre de développement communautaire de Beauport (CDC-Beauport)
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches soit le service 211
- Centre d'action bénévole de Québec (CABQ)
- Centre d'action bénévole de Contrefort (CABC)
- Centre d'action bénévole Aide 23
- Centre d'action bénévole de Montréal
- Centre d'action bénévole de l'Ouest-de-l'Île
- Table de concertation des aîné-e-s de l'Île de Montréal
- Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
- Table de concertation des aînés de l'Ouest-de-l'Île (TCAOI)

Relations de partenariat et de collaboration avec les organismes suivants :

- AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale)
- Association de défense des droits des retraités (AQDR)
- FADOQ - Mouvement des Aînés du Québec
- Ville de Beauport
- Table de concertation des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue
- Table de concertation des Aînés de Val-d'Or.
- AQDR-Richelieu-Yamaska
- AQDR-Haut-Richelieu
- AQDR-Memphrémagog
- Centre professionnel de la diversité
- Carrefour Aliénation parentale

Le réseautage de l'Association des grands-parents du Québec

Date	Événements
2021-04-08	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2021-04-10	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2021-04-20	Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)
2021-04-20	Centre d'action bénévole de Québec (CABQ)
2021-04-28	Centre de développement communautaire de Beauport (CDCB)
2021-05-06	Carrefour Aliénation parentale
2021-05-14	Table de concertation des aînés(es) de l'Île-de-Montréal (TCAIM)
2021-05-19	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2021-05-20	Association de défense des droits des retraités de Memphrémagog
2021-05-25	Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)
2021-06-01	Association de défense des droits des retraités de Chicoutimi
2021-06-07	Accès bénévolat
2021-06-09	Table de concertation des aînés(es) de l'Île-de-Montréal (TCAIM)
2021-06-17	Famille Point Québec
2021-06-18	Centre d'action bénévole de Québec (CABQ)
2021-06-22	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2021-06-29	Association de défense des droits des retraités de Québec
2021-09-08	Centre de développement communautaire de Beauport (CDCB)
2021-09-22	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2021-10-27	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2021-11-02	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2021-11-17	Association de défense des droits des retraités de Val-d'Or
2022-02-03	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2022-03-24	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Éducation populaire autonome

Nos recherches ont servi à documenter les conséquences sur les grands-parents. En particulier la partie sur la jurisprudence de notre mémoire en regard du projet de loi 2.

Activités d'information et vidéoconférences

Malgré la pandémie, l'Association des grands-parents a continué à organiser différents événements pour ses membres et sympathisants en virtuel, soit :

- Diverses vidéoconférences offertes par des professionnels;
- Des rencontres d'information juridique;
- Des présentations de notre organisme et de nos services auprès des grands-parents du Québec.

Voici, en résumé, la liste de nos vidéoconférences, nos rencontres d'information et nos présentations :

▪ Vidéoconférence JURIPOP



Le 9 avril 2021, conférence avec JURIPOP qui portait exclusivement sur les thèmes suivants : testament, succession et maltraitance. Une deuxième conférence était prévue le 12 avril mais a été annulée par JURIPOP. Nombre de personnes présentes : 86.

JURIPOP offre des services juridiques créatifs, rigoureux et accessibles pour que toutes les personnes puissent faire valoir leurs droits.

▪ Vidéoconférence avec M. Sébastien Harvey, coordonnateur



Nouvelle vidéoconférence sur vos droits qui s'est tenue le 11 mai 2021 avec M. Sébastien Harvey, coordonnateur à l'intervention de la Fédération des Centres d'aide et d'accompagnement aux plaintes (CAAP).

Les sujets traités portaient sur le réseau de la santé, centres de jeunesse, maltraitance et résidences privées pour aînés. Nombre de personnes présentes : 55.

▪ **Vidéoconférence avec Mme Suzanne Vallières, psychologue**



Le 8 septembre 2021, l'Association invitait Mme Suzanne Vallières, psychologue, conférencière, auteure et maman pour une conférence en ligne.

Mme Vallières, travaille dans le domaine des médias depuis 1996. En plus de collaborer à divers magazines, elle livre le fruit de plus de vingt ans d'expérience auprès des jeunes en tant que formatrice spécialisée, psychothérapeute. Elle est l'auteure de la collection à succès « Les psy-trucs », traduite en six langues.

Cette conférence visait à répondre aux questionnements de nombreux grands-parents et à offrir des astuces concrètes permettant de vivre pleinement leur rôle, tout en préservant une éducation harmonieuse et respectueuse des valeurs des parents, pour le bien-être de l'enfant. Nombre de personnes présentes : 108.

▪ **Vidéoconférence sur la médiation et les autres alternatives au procès judiciaire**



Le 13 janvier 2022, vidéoconférence sur la médiation et les autres alternatives au procès judiciaire.

Cette vidéoconférence était donnée par Mmes Ines Ziat et Heting Xu, responsables du programme Pro Bono du Canada - Section Université de Montréal, et co-chargées du projet Droit de la famille. Nombre de personnes présentes : 89.

▪ **Vidéoconférence sur l'approche de l'autonomie affective**



Le 27 janvier 2022, vidéoconférence avec Mme Ginette Carrier, bachelière en travail social. Depuis 1991, elle offre des accompagnements individuels, de couple et de groupe afin de guider les gens vers une vie épanouie, en leur enseignant une approche qui allie la pratique à la théorie.

Sa conférence portait sur l'approche de l'autonomie affective et elle a parlé de l'École d'autonomie affective. Nombre de personnes présentes : 70.

- **Vidéoconférence sur le processus judiciaire en droit de la famille**



Le 9 février 2022, autre vidéoconférence réalisée également par Mmes Ines Ziat et Heting Xu, responsables du programme Pro Bono du Canada qui portait sur le processus judiciaire en droit de la famille. Nombre de personnes présentes : 68.

- **Rencontres d'information juridique avec Me Luc Trudeau**



L'Association continue à bien informer ses grands-parents en tenant régulièrement des rencontres d'information juridique en compagnie de Me Luc Trudeau. **Cinq** rencontres ont été réalisées les 11 avril, 22 mai, 9 octobre, 20 novembre 2021 et 12 février 2022. Nombre de participants total aux rencontres : 253.

Me Luc Trudeau, avocat familialiste ayant plus de 35 ans d'expérience fait valoir le droit des petits-enfants de maintenir leurs liens avec leurs grands-parents et ce, tant au niveau de la Cour supérieure que de la Chambre de la jeunesse. Il explique également les recours existants en ce sens.

Me Trudeau est conférencier depuis 2006 sur le droit des grands-parents et de leurs petits-enfants

Événements organisés en 2021-2022 par l'Association

Date	Titre	Connexions
9 avril 2021	Conférence en ligne de JURIPOP Testament, Succession et Maltraitance	86
11 avril 2021	Conférence en ligne avec Me Luc Trudeau	45
12 avril 2021	Conférence en ligne de JURIPOP Testament, Succession annulée	18
15 avril 2021	Café-rencontre – ça fait du bien d'en parler	20
29 avril	Café-rencontre sur l'aliénation parentale	21
6 mai 2021	Café-rencontre sur l'aliénation parentale – Ça fait du bien d'en parler	12
11 mai 2021	Conférence sur vos droits – Réseau de la santé, Centre de jeunesse, maltraitance et résidents privées pour aînés	44
13 mai 2021	Café-rencontre sur comment faire valoir les droits des grands-parents et de leurs petits-enfants	23
22 mai 2021	Conférence en ligne avec Me Luc Trudeau	41
17 juin 2021	Comité d'action et de mobilisation – Réforme du droit de la famille	29
8 juillet 2021	Café-rencontre sur la mobilisation et partage	38
15 juillet 2021	Café-rencontre sur « Quoi faire et ne pas faire comme grands-parents quand il y a un différend avec les parents »	39
29 juillet 2021	Café-rencontre sur les priorités concernant le projet de loi réformant le droit de la famille	23
12 août 2021	Café-rencontre sur comment se déroule la période des vacances avec vos petits-enfants	21

Date	Titre	Connexions
26 août 2021	Café-rencontre sur la médiation familiale et rentrée scolaire de vos petits-enfants	19
8 septembre 2021	Conférence en ligne avec Mme Suzanne Vallières, psychologue, conférencière, auteure et maman	86
11 septembre 2021	Assemblée générale annuelle de l'ADGPQ	60
30 septembre 2021	Café-rencontre sur aliénation parentale ou grand-parentale et comment détecter les troubles de santé mentale	33
9 octobre 2021	Conférence en ligne avec Me Luc Trudeau	46
28 octobre 2021	Café-rencontre sur réforme du droit de la famille	35
4 novembre 2021	Café-rencontre sur : <ul style="list-style-type: none"> • Réforme du droit de la famille, • Échange sur les revendications de l'Association dans le meilleur intérêt des petits-enfants et des grands-parents, • Les besoins des grands-parents qui vivent des difficultés • Quels sont les nouveaux services que l'Association pourrait offrir aux grands-parents pour mieux les aider. 	36
18 novembre 2021	Café-rencontre sur : <ul style="list-style-type: none"> • Réforme du droit de la famille. • Échange sur les revendications de l'Association dans le meilleur intérêt des petits-enfants et des grands-parents. • Les besoins des grands-parents qui vivent des difficultés. • Quels sont les nouveaux services que l'Association pourrait offrir aux grands-parents pour mieux les aider. 	22
20 novembre 2021	Conférence en ligne avec Me Luc Trudeau	35
25 novembre 2021	Café-rencontre sur : <ul style="list-style-type: none"> • Réforme du droit de la famille • Échange sur les revendications de l'Association dans le meilleur intérêt des petits-enfants et des grands-parents. • Votre intérêt pour aider à faire valoir ses revendications. 	32

Date	Titre	Connexions
9 décembre 2021	Café-rencontre sur la réforme du droit de la famille.	27
6 janvier 2022	Café-rencontre sur : <ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie pour la pétition concernant la réforme du droit de la famille. • Discussion du plan d'action 2022 • Comment vous vivez cette nouvelle vague COVID-19? 	25
13 janvier 2022	Conférence sur la médiation et les autres alternatives au procès judiciaire	71
27 janvier 2022	Conférence en ligne avec Mme Ginette Carrier, t.s. de l'École de l'autonomie affective.	56
9 février 2022	Conférence sur le processus judiciaire en droit de la famille	54
12 février 2022	Conférence en ligne avec Me Luc Trudeau	35
17 février 2022	Café-rencontre sur : <ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives. • Bref retour de la pétition réformant le droit de la famille. • Échanges informels sur ce que vous vivez. 	27
10 mars 2022	Café-rencontre - Aide psychosociale ?	17
TOTAL		1 149

Nos activités de communication, de relations de presse et de relations publiques

L'année 2021-2022 a été marquée par plusieurs activités ainsi que de production d'outils de communication, notamment :

- **Suite de la campagne radio 2021**

Fort du succès obtenu [par la campagne radio](#) s'étant terminée le 31 mars 2021, l'Association des grands-parents du Québec a constaté une augmentation de la fréquentation de son site internet, de sa page Facebook et a reçu plus d'appels au cours des mois d'avril et de mai 2021.

- **Création et mise en ligne du nouveau site internet (septembre 2021)**

Le site internet de l'ADGPQ a été entièrement revu et refait. L'arborescence, le nouveau contenu, la rédaction de tous les textes, la recherche de nouvelles images et visuels ont nécessité plus de 150 heures de travail. Quant à la production graphique et la mise en ligne, elle a été réalisée par la firme VIGLOB.

L'objectif était de créer un site plus actuel, plus facilement accessible et convivial, selon les commentaires obtenus, c'est réussi !!



- **Nouvelle signature visuelle de l'ADGPQ**

Puisque que l'Association (qui portait le nom alors de AGPQ) ressortait plus difficilement dans les moteurs de recherche (l'Association des garderies du Québec avait le même acronyme) et que la création du nouveau site web suscitait un changement de signature visuelle, notre organisation a décidé de changer de nom pour devenir « *L'Association des grands-parents du Québec (ADGPQ)* ».

- **Création de trois nouvelles capsules vidéo d'information**

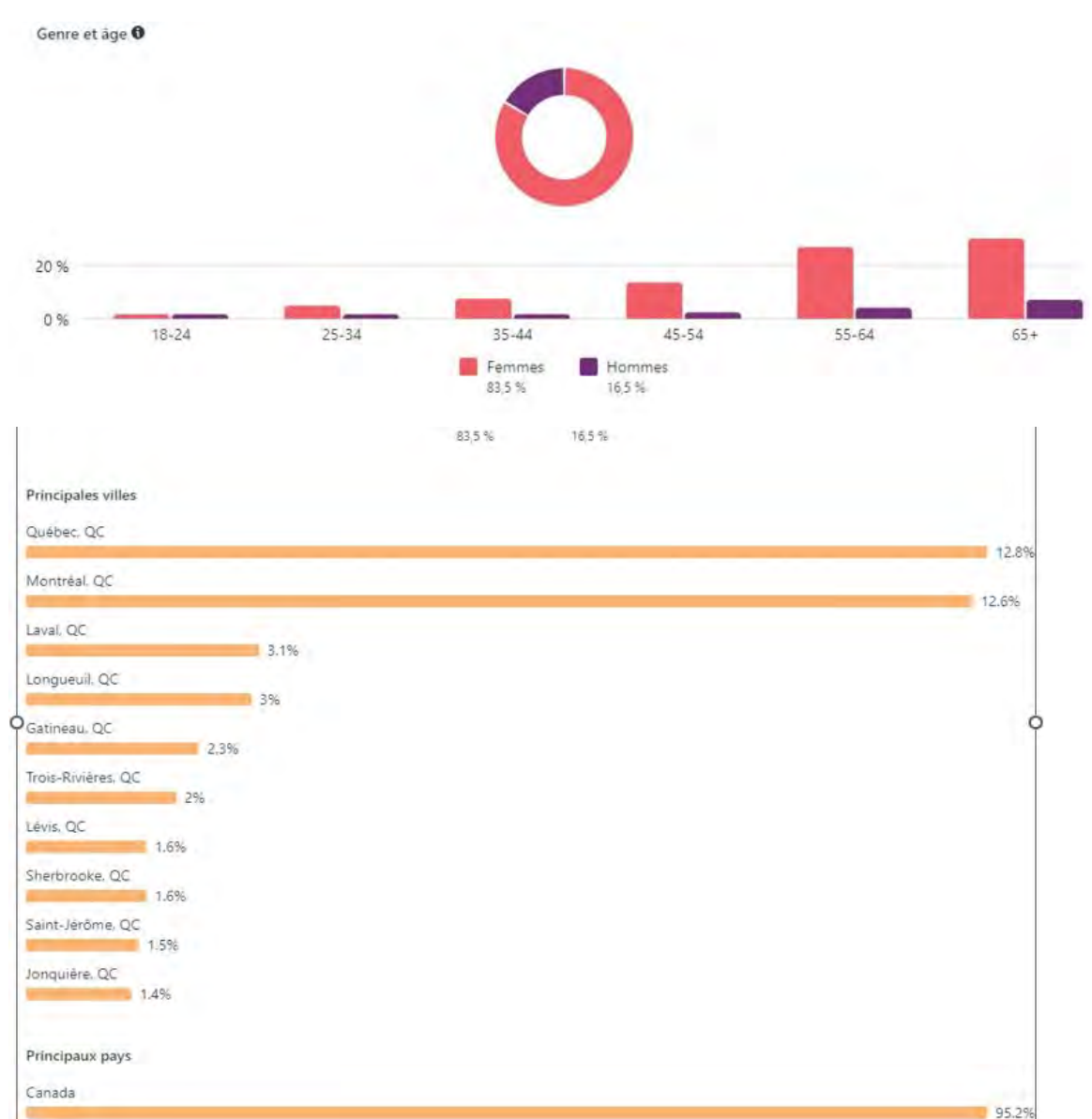
Trois nouvelles capsules vidéo ont été créées, dont l'une associée à la campagne de mobilisation pour lutter contre le projet de loi 2. Celles-ci ont été présentés en avant-première dans le cadre du Salon des aînés.

Médias sociaux

▪ Page Facebook

Mention j'aime de la Page Facebook au 31 mars 2021 : 2014

Principales villes du Québec



- **Twitter et Linked'IN**

Plus de publications ont eu lieu en 2021-2022 qu'auparavant. Plusieurs ont été en lien avec la diffusion de nos communiqués de presse, notre capsule vidéo, nos efforts de mobilisation pour lutter contre le projet de loi 2, etc. De nouveaux efforts seront consentis en 2022-2023 par la mise en place d'un calendrier éditorial en continu.

- **Outils de formation et d'accompagnement pour la ligne d'écoute**

Nous avons effectué en 2022 la révision de notre guide des bénévoles et nous avons préparé une formation destinée aux bénévoles de notre ligne d'écoute.

- **Relations de presse**

En 2021-2022, l'ADGPQ a rédigé et diffusé les communiqués de presse suivants. Ces communiqués ont été diffusés via le fil de presse (médias de la colline parlementaire, médias nationaux et régionaux). Me Trudeau est conférencier depuis 2006 sur le droit des grands-parents et de leurs petits-enfants. De plus, des envois et des contacts personnalisés auprès d'une quinzaine de journalistes nationaux (imprimés, télé et radios) ont été réalisés.

- **Nom des communiqués**

Diffusion : 5 mai 2021

Rapport Laurent - Tout en saluant les recommandations, l'ADGPQ insiste sur l'importance d'un changement de culture à la DPJ.

Diffusion : (nom de l'autre communiqué)

Projet de loi réformant le droit de la famille - Une réforme discriminatoire envers les aînés, dénonce l'Association des grands-parents du Québec (newswire.ca)

Diffusion : 9 décembre 2021

Projet de loi 2 : préjudice aux grands-parents
Association québécoise de défense des droits des grands-parents (AQDR)

COMMUNIQUÉ DE L'AQDR SUR LE PROJET DE LOI 2 - AQDR

Revue de presse

Mention dans les médias

Nous avons effectué de nombreuses publications pour appuyer nos revendications concernant le projet de loi 2. En particulier, les modifications touchant les droits des grands-parents (article 611 CCQ). Nous avons reçu l'appui de de l'AQDR nationale qui a émis un communiqué de presse à cet effet. De très nombreuses AQDR régionales en ont fait autant.

Voici quelques titres d'articles qui ont été publiés au sujet de la cause de la lutte de l'Association des grands-parents

[Grands-parents et réforme du droit de la famille : Communiqués du Québec \(arrondissement.com\)](http://arrondissement.com)

[Les grands-parents ont des droits - L'Hebdo du St-Maurice \(lhebdo.com\), 10 mai 2021](http://lhebdo.com)

Des dispositions seraient jugées discriminatoires envers les aînés

L'AQDR dénonce plusieurs aspects du projet de loi réformant le droit de la famille

[Le courrier du sud : préjudice envers les grands-parents](http://lecourrier.com)

[Mesures jugées discriminatoires envers les aînés | Journal Le Soir](http://journallesoir.com)

[Mentions dans le bulletin de nouvelles des stations de radio Radio Acton et Horizon FM 95,5](http://radioacton.com)

Droits des aînés et des grands parents

[Droits des aînés et des grands-parents - Le Journal L'Horizon \(journalhorizon.com\)](http://journalhorizon.com)

[Projet de loi 2 : préjudice aux grands-parents \(lecourrier.com\)](http://lecourrier.com)

[Projet de loi réformant le droit de la famille; Une réforme discriminatoire envers les aînés, dénonce l'Association des grands-parents du Québec, Le 25 novembre 2021 — Modifié à 15 h 07 min le 24 novembre 2021 temps de lecture : 3 min 30 s](http://lejournal.com)

[L'année a été marquée par le retour des câlins intergénérationnels | Le Devoir](http://ledevoir.com)

28 décembre 2021

Préparation de contenus : messages partenaires : demande de diffusion du communiqué de presse

[Parents et grands-parents: favoriser l'harmonie / Dossier \(naitreetgrandir.com\)](http://naitreetgrandir.com)

Autres mentions dans les médias



Le 2 août 2021 et le 14 février 2022, M. Henri Lafrance a donné une entrevue avec M. Jean Carette, professeur retraité de l'UQAM et vice-président de l'AQDR Nationale. Le sujet abordé concernait les droits des grands-parents et les projets de loi 2 et 15.



Le 1 décembre 2021, M. Henri Lafrance a donné une entrevue avec Mme Stéphanie Gendron, journaliste et auteure du Journal Le Placoteux de la Côte-du-Sud concernant le projet de loi 2, celui-ci réduisant les droits des grands-parents.



Le 18 mai 2021, Mme Monic Avoine, vice-présidente a donné une entrevue avec la journaliste Julie Marcoux à LCN en prévision du plan de déconfinement des grands-parents.

Diffusion de l'infolettre

En 2021-2022, nous avons diffusé une vingtaine infolettres auprès de plus de 2000 personnes.

Statistiques du taux de pénétration de la liste des abonnés à notre Infolettre au 31 mars 2022 par région

Code région	Région	Population 2020	Ratio par 100 000 habitants	Abonnés	% des abonnés par région
01	Bas-Saint-Laurent	197 987	17	33	1,97%
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 971	17	48	2,88%
03	Capitale-Nationale	757 065	36	271	16,17%
04	Mauricie	274 013	25	69	4,15%
05	Estrie	333 704	22	73	4,36%
06	Montréal	2 069 849	14	293	17,51%
07	Outaouais	401 388	15	59	3,52%
08	Abitibi-Témiscamingue	147 897	30	44	2,60%
09	Côte-Nord	90 529	17	15	0,91%
10	Nord du Québec	46 178	4	2	0,14%
11	Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	90 697	20	18	1,05%
12	Chaudière-Appalaches	432 782	18	78	4,64%
13	Laval	442 648	13	59	3,52%
14	Lanaudière	524 368	25	131	7,81%
15	Laurentides	631 592	23	146	8,72%
16	Montérégie	1 603 232	18	286	17,09%
17	Centre-du-Québec	251 671	19	49	2,95%
	Total	8 574 571	20	1675	100,00%

Stagiaires et bénévoles

L'Association continue à mettre l'accent sur une collaboration intensifiée avec les Centres d'action bénévole, particulièrement avec le Centre d'action bénévole de Québec, Accès Bénévolat (Est de Montréal), Centre d'action bénévolat de l'Ouest-de-l'île et avec le Centre d'action bénévole de Montréal. Cette collaboration nous aide dans notre recrutement de bénévoles.

L'Association a recruté beaucoup de nouveaux bénévoles pour sa ligne d'écoute et ses autres différents services. La pandémie a facilité grandement le recrutement de ses bénévoles via les Centres d'action bénévole, mais surtout grâce au nouveau site JeBenevole.ca de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec.

Assemblée générale annuelle

En cette période de pandémie de la COVID-19, l'Assemblée générale de l'Association s'est tenue le 11 septembre 2021 via ZOOM. Au-delà de 30 personnes étaient présentes.

Ligne d'écoute



Monic Avoine répondant à une grand-mère en difficulté

La ligne d'écoute est toujours très utilisée par les grands-parents et elle représente toujours « la porte d'entrée » à l'Association pour plusieurs grands-parents qui vivent des difficultés. La disponibilité de la ligne d'écoute est toujours de 8 heures par jour soit de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi totalisant plus de 2000 heures par année.

Cette année encore, nous tenons à souligner la contribution exceptionnelle de nos plus chaleureuses intervenantes soit, Mme Monic Avoine et son équipe de bénévoles. Il faut souligner que les appels des grands-parents proviennent de toutes les régions du Québec. Le nombre d'appels a été d'environ 1000 cette année.

Voici quelques situations rencontrées par les écoutants(e)s:

1. Les parents exigent de l'argent ou des biens pour laisser les petits-enfants aux grands-parents.
2. Les parents menacent les grands-parents : « si tu refuses de garder les enfants en fin de semaine, tu ne les verras plus ».
3. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Les grands-parents gardent à temps plein leurs petits-enfants avec le consentement des parents. Ils paient pour tous les besoins des enfants. Mais s'ils demandent de toucher les programmes sociaux ou fiscaux relatifs aux enfants (Paiement de soutien aux enfants (Québec) et l'allocation canadienne pour enfants), les parents les menacent de ne plus revoir les enfants.
4. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Ils s'épuisent et demandent l'aide du CLSC. Les intervenants de ce dernier demandent l'intervention du directeur de la protection de la jeunesse. Celui-ci fait placer l'enfant dans une famille d'accueil. Si l'enfant est jeune ou très jeune, il sera probablement placé dans une famille qui veut l'adopter. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
5. Les grands-parents aident leur fils ou leur fille qui vit un divorce ou une séparation difficile. Lorsque l'un des parents est diabolisé par l'autre et subit de l'aliénation parentale, c'est non seulement lui qui est visé mais également ses parents et ses frères et sœurs. Les grands perdants sont bien sûr les enfants.
6. Les parents exigent de l'argent ou des biens pour laisser les petits-enfants aux grands-parents.

7. Les parents menacent les grands-parents : « si tu refuses de garder les enfants en fin de semaine, tu ne les verras plus ».
8. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Les grands-parents gardent à temps plein leurs petits-enfants avec le consentement des parents. Ils paient pour tous les besoins des enfants. Mais s'ils demandent de toucher les programmes sociaux ou fiscaux relatifs aux enfants (Paiement de soutien aux enfants (Québec) et l'allocation canadienne pour enfants), les parents les menacent de ne plus revoir les enfants.
9. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Ils s'épuisent et demandent l'aide du CLSC. Les intervenants de ce dernier demandent l'intervention du directeur de la protection de la jeunesse. Celui-ci fait placer l'enfant dans une famille d'accueil. Si l'enfant est jeune ou très jeune, il sera probablement placé dans une famille qui veut l'adopter. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
10. Les grands-parents aident leur fils ou leur fille qui vit un divorce ou une séparation difficile. Lorsque l'un des parents est diabolisé par l'autre et subit de l'aliénation parentale, c'est non seulement lui qui est visé mais également ses parents et ses frères et sœurs. Les grands perdants sont bien sûr les enfants.
11. Le fils ou la fille des grands-parents, père ou mère des petits-enfants est décédé(e). Le parent survivant désire rayer de sa vie et celle de son enfant la lignée du parent décédé. Il veut faire adopter son enfant par un nouveau conjoint. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
12. À la suite d'un différend quelconque entre parents et grands-parents, ceux-ci se voient interdire l'accès aux petits-enfants. Pourtant, les parents étaient très heureux auparavant de leurs dévouements dans les soins et la garde des enfants.

Nous avons eu cette année une vingtaine de bénévoles qui ont rejoint l'équipe de bénévoles en regard de l'écoute téléphonique.

Cafés-rencontres



Les cafés-rencontres ont été organisés par la vice-présidente Mme Monic Avoine et le président M. Henri Lafrance. Ils ont servi à la fois à permettre aux membres à sortir de leur isolement, de leur frustration d'être privés de l'accès à leurs petits-enfants en cette période de confinement mais aussi à les mobiliser par rapport aux projets de loi 2 et 15 qui mettent en danger les droits des grands-parents.

Rencontres virtuelles du conseil d'administration

Neuf rencontres du Conseil d'administration ont eu lieu virtuellement au cours de cette période.

Date	Rencontres du Conseil d'administration
2021-04-21	Conseil d'administration
2021-05-17	Conseil d'administration
2021-06-11	Conseil d'administration
2021-09-06	Conseil d'administration
2021-10-30	Conseil d'administration
2021-11-29	Conseil d'administration
2022-01-11	Conseil d'administration
2022-01-26	Conseil d'administration
2022-03-06	Conseil d'administration